



EXPO Bulle 2019
026 305 58 90
079 581 63 21 pendant l'exposition

Grangeneuve, février 2019/OR/yro

Conditions sanitaires : exploitations du canton de Fribourg

Nous vous rendons particulièrement attentifs aux exigences sanitaires concernant l'IBR et la BVD :

Les analyses sont obligatoires pour tous les animaux exposés !

La prise de sang pour l'analyse IBR/IPV et l'analyse d'antigène BVD (**méthode rt-PCR !**) peuvent être effectuées dès le 6 février 2019.

Attention : nous vous conseillons d'effectuer rapidement l'analyse IBR/IPV pour que les analyses supplémentaires éventuelles puissent être effectuées à temps !

L'analyse d'antigène BVD (**méthode rt-PCR !**) doit aussi être effectuée pour les animaux qui auraient déjà eu une telle analyse dans leur vie. Les résultats de l'analyse IBR/IPV ainsi que de l'analyse BVD doivent être négatifs.

→ Deux prélèvements de sang par bête sont nécessaires pour les analyses : un tube de sérum (couvercle rouge) et un tube EDTA (couvercle violet).

→ ATTENTION : Les échantillons doivent arriver au laboratoire le lundi 18 février 2019 au plus tard.

→ Les échantillons sont à envoyer au Laboratoire de biologie vétérinaire (LBV), Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez (en courrier A).

→ Pour les animaux du canton de Fribourg : Les frais des analyses sont pris en charge par SANIMA à condition que les indications susmentionnées soient respectées. Veuillez noter sur le formulaire demande d'analyse « frais d'analyses à la charge de SANIMA ».

→ Veuillez marquer clairement sur la demande d'analyse « Expo Bulle 2019 » et les analyses qui doivent être faites « IBR et antigène BVD (rt-PCR) ».

→ Les résultats de l'analyse sont contrôlés lors de l'arrivée des vaches dans l'Espace Gruyère.

**COMITE D'ORGANISATION
EXPO BULLE**

Le gérant :

O. Ruprecht